

# HISTOIRE DU THÉÂTRE A LAON ET A SOISSONS

---

Le théâtre, dans le département de l'Aisne, et particulièrement dans le Soissonnais, a des origines très lointaines.

Dès l'époque de la conquête de la Gaule, lorsque les Romains se furent installés dans notre région, apportant avec eux leur civilisation, la construction d'un vaste théâtre fut entreprise à Soissons.

Cet édifice dont il reste encore aujourd'hui d'importants vestiges dans les jardins du Pensionnat de la Croix et du Collège de jeunes filles, était admirablement conçu et son emplacement merveilleusement choisi. Il fut mis à jour en 1836 et le président de la Société archéologique de Soissons d'alors, M. de La Prairie, en a publié en 1848 une étude très complète dans le bulletin de cette Société.

Bâti au flanc de la colline où s'élève maintenant Saint-Jean-des-Vignes, en direction du nord-est, en face de la riante vallée de l'Aisne, il avait la forme d'un demi-cercle composé de 48 gradins s'élevant les uns au-dessus des autres et s'encadrant dans la colline de telle sorte que les spectateurs tournaient le dos aux rayons du soleil et se trouvaient à l'abri des vents dominants et de la pluie.

On accédait à ces gradins par plusieurs escaliers qui les séparaient de distance en distance. En face des gradins s'étendait la scène qui se développait sur toute la largeur du théâtre et dont le fond était formé par une rangée de colonnes artistement décorées.

Les dimensions de cette scène, 144 mètres de long sur 15 mètres de large et le nombre des gradins qui s'étageaient sur une profondeur de 72 mètres, en faisaient un des plus grands théâtres de l'époque. En effet, le théâtre Marcellus à Rome, ne mesurait que 140 mètres de diamètre et pouvait contenir 22.000 spectateurs. On peut en conclure que le théâtre de Soissons pouvait en recevoir encore quelques centaines de plus.

Ce chiffre, qui paraît énorme, s'explique si l'on songe que la ville avait acquis une grande importance politique et administrative et qu'elle abritait, en outre, dans ses murs toute une légion. De plus les habitants des campagnes devaient accourir de très

loin avec d'autant plus d'empressement que les spectacles étaient peu rares et séparés par de longs espaces de temps.

On ne possède malheureusement pas de renseignements sur les pièces représentées. Comédies de Plaute, de Térence, tragédies, farces ? On ne sait, mais étant données les vastes dimensions de la scène, les spectacles comportaient certainement de grandes figurations.

\*  
\*\*

Le théâtre romain dura fort longtemps. Cependant, peu à peu, avec les siècles il subit les injures du temps.

En 577, nous apprend Grégoire de Tours, Chilpéric I<sup>er</sup> entreprit sa restauration tout en lui faisant subir différentes modifications. C'est ainsi que les gradins trop détériorés ne sont pas remplacés mais recouverts de couche de terre formant une pente régulière. La scène subit également des transformations : on en fait une arène qui sert alors de lice pour les courses et les jeux, vraisemblablement à l'imitation des cirques romains, ainsi qu'en émet l'idée Henri Martin, dans son *Histoire de Soissons*.

\*  
\*\*

Et les siècles passent...

Le théâtre se transforme. La plupart des spectacles se rattachent aux cérémonies religieuses, les arènes sont abandonnées et c'est dans les édifices consacrés au culte catholique qu'ont lieu les représentations.

La cathédrale de Soissons, dans laquelle des estrades sont dressées, voit comme ses sœurs, se dérouler des *Mystères*.

Dès le X<sup>e</sup> siècle, dans le sanctuaire, nous content les plus vieux historiens de Soissons, à chaque Vendredi-Saint, les trois Marie, représentées par de jeunes chanoines habillés de longues robes féminines, se chargeaient les bras de riches vases pleins d'aromates et s'approchaient du sépulcre, gardé par de jeunes diacres costumés en anges. — « Quem quæritis ? Qui cherchez-vous » chantaient les anges ? — « Jesum Christum » répondaient les Marie. Et la représentation se poursuivait.

\*  
\*\*

A la Pentecôte la mise en scène devenait grandiose et aurait pu rivaliser avec nos revues actuelles dites « à grand spectacle ». Qu'on en juge :

Pendant la grand'messe on voyait tomber par les ouïes de la voûte des étoupes enflammées qui représentaient les dons de l'esprit et les langues de feu descendues sur les Apôtres.

Dans la collégiale de Saint-Pierre-au-Marché, toujours à la Pentecôte, on faisait préparer dans les combles de « l'(h)erbe verd au clochier et on jectoit cette erbe de haulct en bas avec des nyeules (gâteaux), des estouppes et du feu ensemble ».

L'histoire ne nous dit pas si l'on avait prévu un pompier de service, mais rien n'indique non plus que des sinistres aient été provoqués par ces pratiques pourtant dangereuses.

A chaque fête de saint Etienne (26 décembre) on jouait dans la cathédrale un mystère consacré aux souffrances et à la mort de ce saint.

En 1488 est donné le *Mystère des saints Crépin et Crépinien*, apôtres du Soissonnais, mis à mort par le proconsul Rictius Varus. Ce mystère se trouvera pendant plusieurs années « au programme » par la suite et alternera avec « La Passion », « Les actes des apôtres » et la légende de Notre-Dame de Liesse.

En 1530 une grande représentation de la Passion, annoncée à sons de trompes, était donnée sur un théâtre dressé place du Cloître-Saint-Gervais. L'évêque de Soissons, *Symphorien de Bulioud*, figurait lui-même le personnage du Christ. Tous les autres rôles étaient tenus par des chanoines. D'autres représentations eurent lieu les années suivantes, soit au même lieu, soit dans la cour même du palais épiscopal.

C'est au cours de l'une d'elles, donnée en 1565, sur le parvis de la cathédrale, que survint la mort subite d'un des acteurs, *Pierre Lesueur*, ce qui causa, on peut s'en douter, une vive émotion.

Il existait encore à Soissons d'autres pratiques singulières.

D'après un ancien ordinaire de l'église Saint-Pierre, appelé *Dangar* ou *Dagar*, rédigé en 1350, et qui était conservé dans cette collégiale, au jour de Pâques, nous conte l'abbé Pécheur, les chanoines allaient prendre certains ébattements en l'abbaye Notre-Dame. Mais à la « feste des Prez » qui se célébrait sans doute au mois de mai, chanoines et nonnes allaient en procession à la Croix des Prez de saint Crépin-le-Grand pour y honorer la mémoire des premiers martyrs soissonnais. Là, après avoir chanté les prières usitées, ils dansaient ensemble autour de la Croix « le bransle de la Madeleine » puis revenaient processionnellement, chaque chanoine portant sur sa tête un grand quartier de lard pour imiter le voile des religieuses. Ces quartiers de lard que celles-ci avaient distribués au joyeux cortège au moment où il se mettait en marche, étaient une rétribution que l'abbaye devait à la collégiale. Cette procession s'appelait « la procession au lard ».

Le mardi gras, après les vêpres, le chapitre de la cathédrale se transportait devant l'hostellerie de « La grosse tête », située à l'angle de la rue de la Buerie et de la rue Saint-Nicolas,

aujourd'hui rue du Collège où un théâtre était dressé, et assistait au défilé des masques.

Le jour de la Nativité un jury de chanoines se rendait à Villemontoire, non loin de Soissons, et décernait un prix à celui qui, monté sur une scène dressée près de l'église, faisait la plus belle grimace.

On célébrait aussi à Soissons, mais ceci était commun à de nombreuses églises de France, la *Fête des fous*, la *Messe de l'âne* ou autres extravagances semblables.

En 1579, le mercredi de Pâques, une pièce composée par un bourgeois de Soissons, Jean-Baptiste Petit, et qui mettait en scène l'histoire d'Elisé, d'Achab et de Jézabel, remporta un immense succès.

Mais le fait que l'art dramatique cessait ainsi de traiter des sujets religieux et devenait profane et aussi les abus auxquels se livraient les participants au cours ou à l'issue des représentations, provoquèrent les réactions de l'Eglise qui s'opposa par la suite à tout spectacle.

Les Soissonnais, placés sous l'influence toute-puissante du clergé, restèrent très longtemps sans oser enfreindre ces interdictions et ce n'est que beaucoup plus tard que quelques troupes de comédiens de passage se hasardèrent à donner des représentations.

Il ne pouvait plus être question de spectacles en plein air et c'est alors que les représentations eurent lieu dans un bâtiment servant de remise ou de grange à l'hôtellerie de la Licorne et qui se trouvait situé rue du Pot-d'Étain du côté pair. Mais cet emplacement était peu pratique et en 1778, les bourgeois de Soissons ouvrirent une souscription qui leur permit de faire construire une petite salle dans un pâté de maisons situé entre la rue Saint-Antoine et la rue du Grenier à Sel, aujourd'hui rue Brouilliaud.

Les représentations qui y furent données, dont malheureusement nous ne connaissons pas les programmes, remportèrent un succès si vif qu'il fallut songer à trouver un édifice plus grand.

On confia alors en 1805 aux architectes Peyre, Neveu et Clément le soin de construire un théâtre capable de contenir la foule qui se pressait à chaque représentation.

L'emplacement fut choisi non loin de la grand'place sur les ruines de l'ancienne église paroissiale de Notre-Dame-des-Vignes, la plus vieille église de Soissons, dont une partie des fondations et des murs fut conservée dans la construction nouvelle.

Ce théâtre, grâce à l'activité des maires de Soissons, M. de Puysegur d'abord et M. Desèvre ensuite, s'édifia rapidement et, un an plus tard, en 1806, on procédait à son inauguration.

Il existait encore en 1914 et les vieux Soissonnais se souviennent de sa façade très simple, mais qui abritait à l'intérieur une très gentille et très coquette salle où de nombreuses tournées, notamment les « tournées Baret » vinrent régulièrement y donner des spectacles. Il ne résista pas, hélas, à la grande tourmente et fut si gravement atteint par les bombardements que, la guerre terminée, il fut livré à la pioche des démolisseurs.

Il fallut attendre jusqu'en 1931 pour que la ville, relevée de ses ruines, inaugure, rue du Beffroi, à l'occasion des fêtes de Noël, un nouvel édifice de 1.200 places, aux conceptions toutes modernes, le « *Casino de Soissons* » qui vint renouer ainsi la tradition de l'existence d'une salle de spectacles dans une des plus vieilles cités de notre pays.

\*\*

A Laon, les origines du théâtre ne sont pas aussi lointaines qu'à Soissons. En effet, à l'époque romaine Laon n'était qu'un oppidum et l'on ne trouve nulle indication qui puisse laisser supposer qu'un théâtre y ait existé.

Il nous faut donc tout de suite atteindre le Moyen-Age pour voir des « Mystères » représentés, comme à Soissons soit à l'intérieur, soit sur le parvis de la cathédrale, soit encore dans la cour du palais épiscopal.

On sait qu'en 1280 était déjà célébrée la *Fête des Fous*, comme le sera un peu plus tard la *Fête des Innocents* pour commémorer le massacre par Hérode des enfants israélites. Ces innocents, c'étaient les enfants de chœur — nous dirions aujourd'hui la *Maîtrise* — déguisés pour la circonstance, et qui, conduits par leur maître, lui-même costumé en évêque, défilaient en procession, puis jouaient un mystère.

Aux environs de 1530, nous apprend Edouard Fleury, se crée à Laon la *Confrérie* dite des *Apôtres*. Elle est composée de *Jésus-Christ* (c'est-à-dire un chanoine président), de saint Jean (un prêtre vice-président), des 12 apôtres et de 72 « repétans » (les disciples). Ils ont choisi pour fête le jour de la *Fête-Dieu*. Ce jour-là, à la procession solennelle, ils paraissent revêtus du costume du personnage qu'ils représentent, c'est-à-dire de l'habit juif et la figure ornée d'une longue barbe postiche. Après avoir pieusement défilé, ils montent sur l'estrade devant la cathédrale, et, en présence de la foule assemblée, jouent le *Saint Mystère de la Passion*.

Aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, pendant près de 150 ans, (des documents authentiques qui s'échelonnent de 1410 à 1541 nous le prouvent), la ville de Laon va jouer un rôle considérable dans le développement du théâtre en créant un concours annuel — nous dirions aujourd'hui un *Festival* (le 7<sup>e</sup> art, à Cannes ou à Venise, n'a rien inventé) — un festival au cours duquel toutes

les compagnies de comédiens de la région viennent prendre part en offrant des spectacles gratuits à la population.

C'est ce qu'on appelait la *Fête du roi des Braies*, spéciale à Laon.

Quelles sont les origines de cette royauté éphémère et que viennent faire ces accessoires vestimentaires dans un concours artistique ? les historiens en sont réduits à des hypothèses. Il faut sans doute y voir, dit encore Edouard Fleury « un de ces sobriquets railleurs dont le Moyen-Age affublait toutes ses compagnies de comédiens ou d'archers ».

La fête durait trois jours et avait lieu 20 jours après Noël.

Accueillies aux portes de la ville par le roi des Braies entouré de ménestrels, trompettes et clairons, les troupes théâtrales arrivaient de toutes parts, les unes à cheval, d'autres en chariot, avec leurs musiques, leurs bannières. Il y avait les *Joyeux de Reims*, les *Adventuriers de Chauny*, les *trompettes, jongleurs et singes de Chauny* et leur bannière sur laquelle figurait un singe vert grimaçant, les *Enfants de Malvissons de Vailly*, les *Practiciens de Soissons*, la *Bende de Péronne*. *Saint-Quentin* envoie 34 cavaliers. *Liesse, Bruyères, Crécy-sur-Serre, Compiègne* étaient aussi représentées.

Et l'on défilait dans les rues sous les acclamations de la foule, accompagné par la musique jusqu'à la maison de la ville où avait lieu le vin d'honneur.

Puis l'on se rendait au lieu des représentations. Mais où se dressait le théâtre ? La cathédrale de Laon, mise hors de question, l'évêque offrait-il la grande salle de son palais où l'on jouait jadis des mystères ? Edouard Fleury pense plutôt que l'on dressait une grande halle en bois sur le vaste emplacement avoisinant l'abbaye Saint-Martin au nord-ouest de la ville. Que jouait-on ? Il semble que l'éclectisme régnait dans les concours. Mais si l'on sait que mystères, jeux de personnages, alternaient avec les moralités et les farces, on ignore les titres exacts des pièces dont nulle part il n'est fait mention. Mais ce dont on est sûr c'est que, pendant un siècle et demi Laon fut un centre artistique incontesté.

\*\*

Il faut aussi dire un mot de cette autre manifestation bien particulière à Laon au XVI<sup>e</sup> siècle, nommée *Le geay des maulx prouffitans*.

C'était un véritable spectacle qui se déroulait à la mi-carême à l'issue d'un concours de tir à l'oiseau organisé par les archers de la ville.

Les *maulx prouffitans* étaient les citoyens qui passaient, à tort ou à raison, pour avoir augmenté leur fortune par des moyens peu honnêtes — nos « B.O.F. », en quelque sorte.

L'oiseau symbolique qu'à Laon on appelait le *geay des maulx prouffitans* était attaché à l'extrémité d'un mât dressé sur un théâtre au milieu du champ Saint-Martin. Là, montés sur la scène, quelques membres de la compagnie constituaient le simulacre d'un tribunal, faisaient comparaître le coupable et stigmatisaient ses actes en couplets satiriques avec toute la verdeur qu'autorisait le langage de l'époque.

La foule reprenait en chœur et le coupable, après le prononcé d'une dérisoire sentence de bannissement, s'en allait sous les huées et les rires de l'assistance.

Un certain mardi-gras, toutefois — c'était le 25 mars 1577 — la manifestation tourna au tragique : Le fils d'un citoyen chansonné, Constantin Tristan, apprenti orfèvre, se fâcha et intervint pour défendre l'honneur de son père. Il prit à partie l'un des membres du pseudo-tribunal, *Nicolas Etienne*, son cousin. On en vint aux mains. Les deux antagonistes séparés se retrouvèrent le soir, les épées sortirent des fourreaux et le jeune Tristan, hélas, recevait une blessure mortelle. La comédie se terminait en tragédie.

\*  
\*\*

Au XVIII<sup>e</sup> siècle Laon ne possède pas encore de théâtre. Des troupes de passage jouent dans les auberges où elles sont descendues. C'est ainsi que des comédiens se manifestent à plusieurs reprises au *Lion d'Or* ou bien encore, comme ce 8 août 1778, dans la salle de l'hostellerie à l'enseigne du *Barbeau*, 12, rue David, où l'on donne le *Barbier de Séville*.

Vers 1764 des jeunes gens avaient bien monté quelques représentations dans une maison de la paroisse *Saint-Cyr*, mais le curé, réprouvant ces pratiques, s'empressa de louer la maison à son compte et mit ainsi fin à ces divertissements.

Des réunions musicales avaient aussi lieu dans des locaux de l'hôtel de ville, rue du Blocq, où l'on voit, en 1773, une demoiselle de Saint-Marcel donner huit concerts avec symphonie, guitare et harpe, au prix de 3 livres l'abonnement.

Mais, comme on peut le constater, la ville, à la veille de la Révolution, ne possède pas de théâtre. Et, chose curieuse, c'est de cette période troublée que Laon va sortir nantie d'une salle de spectacles.

En 1791, le 13 août, la commune fait, en effet, l'acquisition pour 3.125 livres, de l'église *Saint-Remy à la Place* ou au *velours*, fermée au culte depuis l'année précédente et mise en vente comme bien national. On s'empresse de démolir le clocher et tout en affectant l'édifice à la *Société populaire des amis de la Constitution* pour y tenir ses assises, on le loue, lorsqu'il est libre, pour des bals et des représentations théâtrales. Ces représentations étaient très fréquentées ainsi qu'en témoignent les archives communales et celles de la Sûreté nationale, mais

les heures de lever du rideau étaient si fantaisistes qu'un arrêté du 18 thermidor de l'an II (5 août 1793) dut préciser que, désormais « le spectacle s'ouvrira à 5 h. 1/2 précises et se terminera à 8 h. 1/2 et tout acteur ou actrice qui ne serait pas prêt et qui apporterait le moindre retard sera à l'instant *conduit pour 3 jours à la maison d'arrêt.* »

On ne badinait pas à cette époque ! Que diraient aujourd'hui nos vedettes de telles décisions ?

Un membre du conseil, ceint de son écharpe, devait assister à chaque séance et veiller au respect de l'arrêté. Il était également interdit aux spectateurs de pénétrer dans les locaux réservés aux artistes. Un jour trois hussards qui s'étaient introduits dans les coulisses, sans doute à la recherche de quelque aventure, furent appréhendés et impitoyablement chassés.

Si l'on ne possède aucune mention des pièces qui étaient représentées on en connaît cependant l'esprit à en juger par une lettre du 2 ventôse de l'an VII, de l'administrateur de la commune de Laon qui accorde à un nommé Fercot, chargé de pouvoirs des artistes dramatiques de Saint-Quentin, la location de la salle à condition « de ne donner que des pièces républicaines et en état de remonter l'esprit public ou du moins de n'en point représenter qui rappelleraient le souvenir odieux de la féodalité et de la monarchie. »

Depuis sa nouvelle affectation l'édifice n'avait reçu que des aménagements intérieurs sommaires, mais devant le succès des représentations il fallut songer à les améliorer. Dans d'intéressantes études nos regrettés collègues André L'Eleu et Charles Westercamp ont relaté les difficultés financières survenues avant de mener à bien cette tâche qui ne fut terminée qu'en 1807.

L'inauguration officielle de la salle entièrement transformée eut lieu le *mardi gras 10 février*. Un grand bal y fut donné sous la présidence du baron Alexandre Edme Méchin, préfet de l'Aisne en personne. Il attira la foule puisque plus de 450 personnes s'y pressèrent.

Mais, si pour les Laonnois ce fut un succès, pour M. le Préfet, habitué sans doute aux fastes de la cour impériale, ce ne fut qu'une vulgaire sauterie. Voici, comment, dans une lettre intime en vers adressée à son ami le Sous-Préfet de Soissons, il relate la chose :

*Vous eussiez vu nos élégants  
Devenir d'indiscrets aimables  
Et nos matrones vénérables  
Assises sur un triple rang,  
Toutes au bonheur de médire ;  
Pour le passé dénigrant le présent  
Jasant si bien, et pour tout dire,  
Faisant si bien qu'on ne s'entendait plus.*



Et il poursuit :

*Le Mardy gras, jour à jamais fameux,  
Vous eussiez vu quarante couturières  
Offrir aux spectateurs nombreux  
L'aspect si doux de quarante derrières  
Se trémoussant à qui mieux mieux.*

(Je m'en excuse, mais c'est le Préfet qui parle).

*Et dans leur mouvement rapide  
Défier le jarret nerveux  
Du danseur le plus intrépide.  
Là sont confondus les états ;  
La dame danse avec javotte  
Et nos plus graves magistrats  
Savent manier la marotte.*

Quoi qu'ait pu penser M. le Préfet des distractions provinciales, les Laonnois ne boudèrent pas leur théâtre et, dans les années qui suivirent, ils vinrent applaudir de nombreuses troupes artistiques. Le prix des places s'étagait entre 1 fr. 80 pour les loges grillées et 0 fr. 60 pour le parterre.

Pendant la guerre de 1914-18 un obus tomba sur le théâtre au cours d'une représentation de cinéma y tuant ou blessant de nombreux soldats allemands. Restauré, après l'armistice par M. Piéron, architecte, il rouvrit ses portes en octobre 1920 et depuis, — mises à part les dernières années de guerre, — il n'a jamais cessé d'accueillir les Laonnois.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur le théâtre régional, mais déjà cet exposé montre à quel point son histoire se confond avec celle de notre pays.

Jean BILLON.